

*Proposition présentée par les députés :
M^{mes} et MM. Lydia Schneider Hausser, François
Thion, Laurence Fehlmann Rielle, Françoise
Schenk-Gottret, Christian Brunier, Loly Bolay,
Virginie Keller Lopez, Anne Emery-Torracinta,
Véronique Pürro, Mariane Grobet-Wellner,
Alain Etienne, Gabrielle Falquet et Alain
Charbonnier*

Date de dépôt: 13 novembre 2007

Proposition de résolution **pour un soutien concret et direct de la Suisse aux Roms de** **Roumanie** (*initiative cantonale*)

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- qu'un nombre inhabituel de personnes appartenant à la communauté rom a choisi Genève, depuis le printemps 2007, comme un lieu d'attache;
- que ces personnes nous interpellent sur leurs conditions de vie non seulement dans notre cité, mais en Europe;
- qu'à l'évidence tous les pays du continent européen ne peuvent plus faire l'économie d'une réflexion et d'actions vis-à-vis des communautés des gens du voyages et en particulier des Roms,

invite les autorités fédérales

- à renforcer les activités de la DDC en Roumanie en soutenant et développant des programmes et des projets concrets à destination des Roms tels que ceux réalisés dans le Sud-Est de l'Europe (par exemple : Dosta. La décennie des Roms);

- à inclure dans toute négociation une volonté d'égalité de droits pour les Roms en tant que citoyens de l'un des Etats de la Communauté européenne,

invite le Conseil d'Etat

à soutenir cette initiative cantonale.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Un nombre inhabituel de personnes appartenant à la communauté rom a choisi Genève, depuis le printemps 2007, comme un lieu d'attache. Ces personnes sans travail mendient comme seule alternative à leur subsistance.

La mendicité à Genève aujourd'hui pose deux types de problèmes :

- notre rapport direct à la pauvreté et à la charité ;
- notre rapport au peuple des gens du voyage, en particulier la communauté rom de Roumanie.

Actuellement il est indispensable de réfléchir et surtout d'agir pour améliorer la situation de la communauté rom.

C'est pourquoi, en tant qu'instance politique de ce canton, nous avons à agir sur la place et le devenir de ces communautés que nous rencontrons dans nos rues. Penser que l'expulsion ou le refus d'ouvrir le dialogue avec ces personnes est encore un remède à la désagréable image de la mendicité serait une vision révisionniste de notre situation présente et aurait des relents de l'Histoire encore récente.

Il est de notoriété publique que les personnes d'origine rom que nous rencontrons dans nos rues vivent dans des situations de précarité extrême comme elles les vivent ailleurs en Europe et dans leur pays d'origine. Si notre seule réponse à leur arrivée est l'exclusion ou la fermeture des frontières sans autre réflexion, nous ne ferons que répéter une fois de plus une trop malheureuse habitude européenne d'exclusion et de jugement négatif et discriminatoire.

Les négociations bilatérales engagées aujourd'hui entre la Roumanie et plusieurs pays d'Europe ne nous autorisent pas à ignorer encore les Roms et à refuser de les accepter comme n'importe quel citoyen de la Communauté européenne.

Que nous le voulions ou pas, leur histoire est devenue notre histoire.

Beaucoup d'entre nous admirons les hommes bleus, les Touaregs; nous nous demandons comment des pays africains n'arrivent pas à sauvegarder et reconnaître cette merveilleuse culture et communauté...

Que sommes-nous en train de faire avec notre peuple nomade d'Europe ?

Les communautés roms et plus généralement les gens du voyage sont présents depuis le XIV^e siècle en Europe. Ils représentent une communauté de 8 à 10 millions de personnes disséminées dans les pays d'Europe et particulièrement d'Europe de l'Est et des Balkans.

Il est impératif de rappeler l'histoire récente du XX^e siècle et le tribut qu'ont payé les gens du voyage et les Roms à la « solution finale ».

A notre mesure, en tant que représentants de la Genève internationale, nous devons œuvrer à ce que ces communautés ne soient pas, plus perçues comme un risque pour la cohésion sociale des pays européens mais comme un potentiel à l'instar de chaque communauté qui constitue notre continent.

En complément à une motion demandant une augmentation du financement de la solidarité internationale du canton de Genève en faveur de projets de coopération avec la communauté rom, nous relayons par cette initiative cantonale les préoccupations du canton au niveau fédéral.

Le mot de la fin nous est livré dans un rapport mandaté par la Commission européenne de l'emploi et des affaires sociales et intitulé « La situation des Rom dans une Union européenne élargie » :

« La manière dont sont traités les Roms dans l'Union européenne et au-delà de ses frontières actuelles est devenue un test déterminant d'une société humaine. »

Mesdames et Messieurs les députés, nous vous remercions de faire bon accueil à cette proposition.